



Numéro

119

28 juillet  
2015

**Directeur de publication :**  
Luc SERVANT  
Président de la  
Chambre régionale  
d'Agriculture de  
Poitou-Charentes

**Animateur  
Filière Vigne**  
Patrice RÉTAUD  
Chambre régionale  
d'Agriculture de  
Poitou-Charentes

Dans ce bulletin :

**PHÉNOLOGIE** : arrêt de la croissance    **MILDIOU** : bloqué par le climat sec  
**OÏDIUM** : des dégâts sur les grappes, feuilles, rameaux et pétioles  
**CICADELLES** : continuez la surveillance    **TORDEUSES** : second vol d'Eudémis

## PHÉNOLOGIE

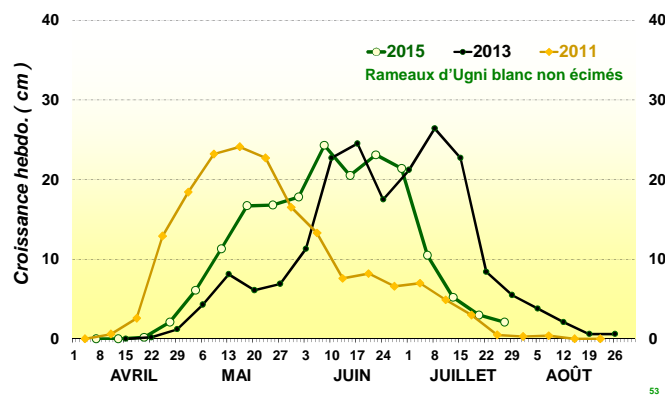
La longueur moyenne des rameaux non écimés est de 186 cm.

Au cours de la semaine dernière, la croissance est quasi nulle. Elle est en moyenne de 2 cm (0.4 feuilles nouvelles).

Les grappes sont fermées (stade 33).

PHÉNOLOGIE : croissance hebdomadaire

BSV Charentes



## OÏDIUM

Dans les témoins, les jeunes feuilles atteintes sont déformées. Elles sont marquées de taches diffuses jaunâtres ou grisâtres.

Les rameaux et les pétioles portent des zones brun-marron qui témoignent d'attaques plus anciennes.

Sur les baies, on trouve encore des fructifications blanches. Les baies les plus atteintes brunissent et leur grossissement provoque la fissuration de leur épiderme.



Oïdium : attaque sur baies



Oïdium : attaque sur jeune feuille

### Evaluation des risques

- Les baies ne sont plus réceptives mais les symptômes peuvent progresser à partir des traces existantes.
- Les jeunes feuilles sont toujours réceptives.
- L'oïdium est aussi susceptible de progresser sur les feuilles âgées, sans préjudice, notamment après l'arrêt de la protection

## LE MILDIU SOUFRE DE LA CHALEUR

Le climat sec et chaud a bloqué l'évolution de la maladie. La sporée est pour l'instant anéantie par la chaleur et les faibles hygrométries.

Mais on discerne encore des fructifications blanches sur le pourtour de certaines taches de mildiou mosaïque. Quelques rosées matinales seraient susceptibles de réactiver la sporulation.

### Evaluation des risques

- Le risque est globalement faible.
- Pour le Mildiou des jeunes feuilles (à grosses taches), comme pour le Mildiou mosaïque (point de tapisserie sur les feuilles âgées), il est difficile de juger de la viabilité de ces fructifications.
- Les grappes ne sont plus réceptives à de nouvelles contaminations.

### Les taches en ce début de semaine.



Mildiou mosaïque encore fructifié



Taches de Mildiou grillées ( face inf.)



Taches de Mildiou grillées (face sup)

## CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DORÉE

Les modalités de lutte contre la cicadelle vectrice de la Flavescence dorée font l'objet d'une note de la DRAAF disponible à l'adresse suivante : <http://draaf.poitou-charentes.agriculture.gouv.fr/1-18-Flavescence-doree-lutte>

## CICADELLES VERTES

Le piégeage des adultes semble annoncer une fin de vol.

Le nombre de larves sur la face inférieure des feuilles tend à augmenter sur certains secteurs. On relève plus de 100 larves pour 100 feuilles sur certains sites contrôlés comme à St Sauvant, St Bris des Bois et Thors. Tous les stades larvaires sont observés : larves de 1 à 3 mm, blanches, vertes et roses.

### Evaluation des risques

- Contrôlez les populations de larves chaque semaine pour connaître leur dynamique. Une régulation naturelle peut être effective (passage à l'état adulte, prédation, ...).
- Le seuil de nuisibilité est de 100 larves pour 100 feuilles. En dessous de ce seuil, il peut y avoir quelques grillures sur feuilles après la véraison mais sans conséquence sur la photosynthèse et la richesse en sucre.

## TORDEUSES

### Cochylis

Les captures de Cochylis restent sporadiques. On dénombre en moyenne moins de 30 papillons par piège sur la 2ème génération. Le pic de vol est enregistré le 1er juillet. Aucune perforation n'a été signalée.

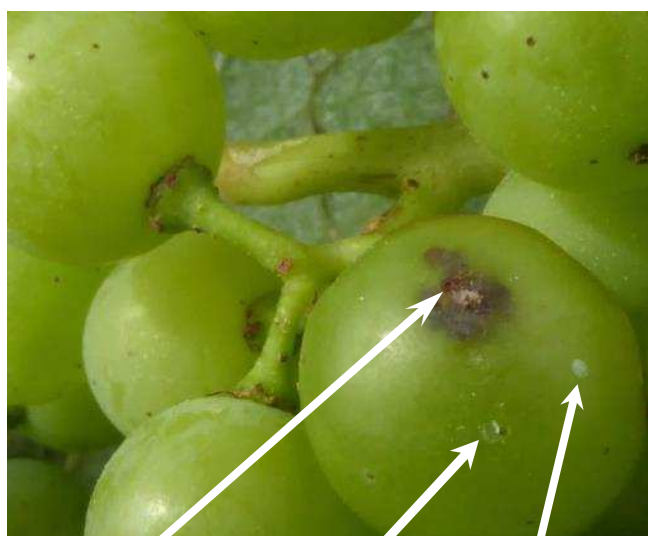
### Eudémis : piégeage

Rappelons que les pièges sexuels attirent uniquement les mâles. Quant aux pièges alimentaires, ils attirent davantage les femelles.

Le second vol d'Eudémis perd en intensité.

Si les 2 types de pièges ont montré une diminution des captures à partir du 16/18 juillet, le piégeage alimentaire a enregistré sur le site de Mons, un record de captures avec 125 papillons piégés le 23 juillet et 136 le 24 juillet.

Le 27 juillet, sur ce site, 30 œufs pour 100 grappes ont été trouvés. Les premières perforations sont notées. Sur la photo ci-dessous, on observe également une ponte desséchée ou vide (à droite) et un reste d'œuf (en bas).



Perforation, œuf vide décollé et œuf sec vide



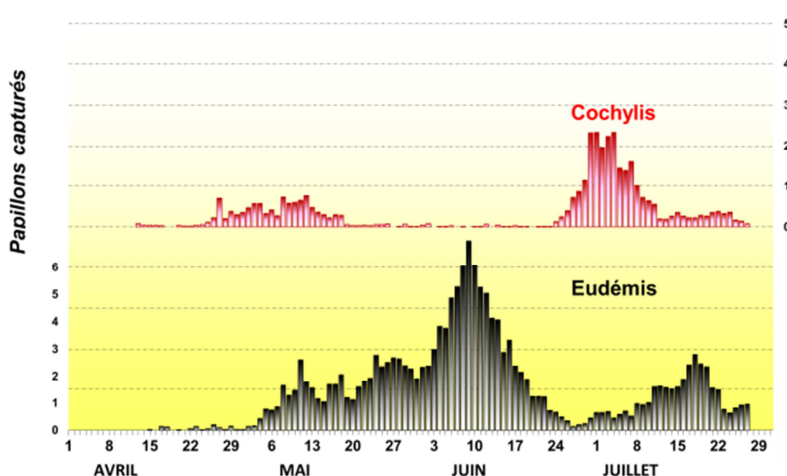
Perforations d'Eudémis

### Evaluation des risques

- Poursuivre les relevés des pièges sexuels et alimentaires, notamment sur le mois d'août.
- Contrôler les dépôts de ponte sur les grappes.
- Chercher les perforations en fin de second vol (fin août) ou juste avant la récolte (3<sup>e</sup> génération).
- Le seuil de nuisibilité est de 10 % des grappes avec des perforations ou de 10 œufs viables sur 100 grappes observées.

COCHYLIS et EUDEMIS : piégeage sexuel 2015

BSV Charentes





**Abonnez-vous GRATUITEMENT aux différentes éditions des Bulletins de Santé du Végétal (BSV) de Poitou-Charentes.**

*Recevez-les régulièrement dans votre boîte mail.*



L'Édition "Viticulture Charentes" du Bulletin de Santé du Végétal est élaborée à partir des données fournies par un réseau d'observateurs (viticulteurs ou techniciens) en collaboration avec les Chambres d'Agriculture de la Charente et de la Charente maritime, la Coopérative Agricole d'Achats en Commun et d'Approvisionnement (Île d'Oléron), la Coopérative Agricole COREA Poitou-Charentes, la Coopérative Agricole de la Région de Cognac, la Coopérative Agricole Terre Atlantique, la Coopérative Charentes Alliance, la Coopérative d'Orignolles, la Coopérative de l'Union agricole de Chérac, la Coopérative Agricole du canton de Matha, la Coopérative des Vignerons de l'Île de Ré, Vitivista, le Groupe Isidore, les Ets Fortet-Dufaud, les Ets Soufflet Atlantique, les Ets Landreau et Fils, la SASHuré Agri Consult, les Ets Piveteau, la FDCETA, la FREDON Poitou-Charentes, l'Institut Français de la Vigne et du Vin (Unité de Segonzac), la Station Viticole du BNIC et les Établissements d'enseignement agricole de Saintes, Jonzac et l'Oisellerie.



Les bulletins de Santé du Végétal sont réalisés à partir d'observations ponctuelles. Ils ont pour vocation de donner une tendance sur la situation sanitaire régionale. Celle-ci ne peut être transposée telle quelle dans chaque parcelle du vignoble. La Chambre régionale d'Agriculture de Poitou-Charentes dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs pour la protection de leurs vignes. Ces décisions sont à prendre à partir des observations réalisées dans leurs parcelles et / ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Cette action est pilotée par le Ministère chargé de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, grâce aux crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

